

NEWSLETTER
SPECIALE

DEVELOPPEMENT
DURABLE



VIVENT LES FEMMES

DEVELOPPEMENT DURABLE :
20 ans et ...!

-13 Octobre 2007 -

COLLOQUE : SAMEDI 13 OCTOBRE 2007 DEVELOPPEMENT DURABLE : 20 ans et ...!



*Sous le haut patronage du Ministère de l'Ecologie, du
Développement et l'Aménagement durables*

DEVELOPPEMENT DURABLE INTERNATIONAL
Avec la participation de nombreuses personnalités

L'association VIVENT LES
FEMMES remercie ses
PARTENAIRES

Le Toit citoyen, La Grande Arche -92044 La Défense

Réservation et inscription obligatoire auprès de :



Alice BENHAMOU-PANETTA



Mariz LECHESNE



Restaurant INDRA
10, rue du CDT Rivière
75008 PARIS



par fax : 01.45.40.84.34

par mail : viventlesfemmes@hotmail.fr

*Merci de bien vouloir indiquer vos coordonnées
(Nom, Prénom, adresse; e-mail)*

L'accès au buffet est fixé à 10 euros par personne. Cette
somme sera reversée à des oeuvres caritatives.

SPENCER EUROPE

METRO : LA DEFENSE –GRANDE ARCHE 92

CREDIT MUTUEL (Orléans-Chatelet)

GROUPE DE PRESSE ENTREPRENDRE

ASSOCIATION APFEF BAMAKO MALI

TROPIQUES FM 92.6



Alice Benhamou-
Panetta
Présidente de VLF



Mariz Lechesne
Vice-Présidente de
VLF



Eléonore
Scaramozzino
Présidente déléguée
de la Région IdF
VLF

Le « Développement durable » fut évoqué pour la première fois en 1987 par Madame BRUNDTLAND, dans son rapport « OUR COMMON » à la Commission mondiale sur l'environnement et le développement.

Le rapport Brundtland a essayé de montrer de quelle façon la survie de l'humanité et son bien-être peuvent dépendre de la façon dont on saura élever le développement durable au rang d'une éthique mondiale. La Commission a préconisé que des efforts intensifs soient déployés pour coopérer plus activement à la lutte contre la pauvreté dans le monde, pour maintenir la paix et promouvoir la sécurité internationale et pour assurer la gestion des ressources communes à toutes les nations. Elle a lancé un appel à l'action nationale et internationale dans le domaine de la population, de l'alimentation, de la protection des espèces animales et végétales, de l'énergie, de l'industrie et des établissements urbains.

La responsabilité d'agir n'incombe pas à un seul groupe de nations. Les pays en développement sont confrontés aux problèmes de la désertification, du déboisement et de la pollution et ce sont eux qui ont le plus à souffrir de la pauvreté associée à la dégradation de l'environnement. Toutes les nations auraient à pâtir de la disparition des forêts tropicales, de la perte d'espèces animales ou végétales et de modifications dans le régime des pluies.

Quant aux pays industriels, ils doivent répondre aux défis posés par les agents chimiques toxiques, les déchets toxiques et l'acidification. Toutes les nations peuvent être touchées par les décharges industrielles de gaz carbonique et d'autres produits gazeux capables de réagir avec la couche d'ozone, comme elles pourraient souffrir d'une guerre nucléaire déclenchée par les nations industrialisées. C'est donc l'ensemble des nations qui doit participer à la recherche de la paix, d'orientations nouvelles et d'un système économique international propre à atténuer, au lieu de les augmenter, les inégalités et le nombre de pauvres et d'affamés.

La Commission a pris note d'un certain nombre d'actions à entreprendre pour diminuer les risques qui menacent la survie et pour placer le développement futur sur des voies durables. La sécurité doit être recherchée dans le changement.

La Commission a préconisé a préconisé aux niveaux national, régional et international des réformes institutionnelles et juridiques portant sur six domaines prioritaires qui sont :

- § Aller aux sources des problèmes,
- § S'occuper des répercussions
- § Evaluer les risques mondiaux, macro-écologiques,
- § Choisir en connaissance de cause,
- § Fournir les moyens légaux, et
- § Investir dans notre avenir.

Prises ensemble, ces six priorités correspondent, selon la Commission, aux principales orientations de la réforme institutionnelle et juridique qui doit opérer la transition vers un développement durable.

Le rapport BRUNDTLAND était un véritable appel à l'action pour que les générations futures puissent avoir la possibilité de choisir entre plusieurs options.

20 ans après ! Quelles suites ont été données au rapport ?

VIVENT LES FEMMES ont réuni les experts les plus compétents pour débattre des problèmes de développement durable et proposer des pistes de réflexion sur les 5 thématiques suivantes :

- Accès à l'eau potable,
- Le Micro crédit,
- Statuts des femmes,
- Respect des droits et des libertés de la personne,
- Accès à l'éducation et à la culture

pour qu'ensemble nous puissions contribuer à laisser aux générations futures un monde meilleur...

Dans le prolongement de cette manifestation, « Vivent les femmes » souhaite inscrire son engagement dans la durée en soutenant un programme de développement durable de l'UNESCO mis en œuvre par les femmes et pour les femmes et un programme de l'association COEUR DE FEMMES

PROGRAMME DU 13 Octobre 2007

DEVELOPPEMENT DURABLE : 20 ans et ...!

Sous le haut patronage du Ministère de l'Ecologie, du Développement et l'Aménagement durables



Samedi 13 Octobre 2007

Le Toit Citoyen , La Grande Arche - 92044 La Défense

9h 00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h 15 Présentation par Monsieur Patrick GOBERT, Directeur du Toit du Citoyen

9h 30 Ouverture des travaux Madame Alice Benhamou-Panetta, Présidente de VIVENT LES FEMMES

Présentation des partenaires et de leurs Chartes du développement durable

Conférence

MODERATEUR : Joav TOKER, Journaliste international, Universitaire

PHOTOGRAPHE : François VIAUD, artiste-photographe

Ecologie

Monsieur Patrice HERNU, Président d'Ecologie Bleue : " Pour un Bretton Woods du Carbone et du Développement durable "

Madame DELPHINE GUEY scientifique GNIS groupement national interprofessionnel des semences et des plants

Monsieur Antoine-Tristan MOCILNIKAR, Président d'Energie Intelligence : " Le rôle des technologies et des entreprises pour affronter le changement climatique "

Monsieur Michel ZUMKELLER, Député du Territoire de BELFORT (2ème circonscription)

Statuts des femmes

Madame Claire TUTENUIT, Déléguée Générale de l'Association française des entreprises pour l'environnement (EPE) et de l'Association des entreprises pour la réduction de l'effet de serre (AERES)

Madame Fatimata SANGARE présidente ONG APFES Bamako- MALI

Le respect des droits et des libertés de la personne

Madame Mona CHASSERIO présidente de COEUR DE FEMMES

Madame Jyothi SUBBARAO Militante de Women's liberation mouvement, Présentatrice TV USA

12h30 Buffet (10 euros par personne reversés à des oeuvres caritatives)

13h45 REPRISE DE LA CONFERENCE

Accès à l'eau potable

Madame Madeleine JOUYE de GRANDMAISON, Ancienne Présidente du RIOB, Conseillère régionale depuis 1983.

Le micro crédit

Monsieur Gervais LOËMBE, Président du CA du CREDIT MUTUEL d'ORLEANS-CHATELET, Président de l'AESCO

L'accès à l'information, l'éducation et à la culture

Madame Françoise HOSTALIER, Ancien Ministre, Député du Nord
Madame Véronique LERCHER-RAULOT, Professeur agrégé de lettres classiques

Table ronde vidéo conférence

avec l'université DE MONCTON NOUVEAU BRUNSWIK: <http://www.umoncton.ca/remi/vlf/>

sous la direction de :

- Johanne HACHEY, Artiste & Conceptrice pédagogique de Direction générale des technologies de l'Université de MONCTON
- Anne-Marie LAROCHE, Ingénieure, Phd., Professeure, Université de Moncton
- Laurie ROBICHAUD, Enseignant de Géographie, Ministère de l'Éducation, N.-B.
- Denise GALANT, Propriétaire Immeubles Essential Realty, Dir. Relations publiques de la Chambre Immobilière du Grand Moncton, N.-B.
- Tina POIRIER, , Maître en sciences de l'environnement, profil socio-politique, Moncton, N.-B.
- Nathalie CORMIER, fonctionnaire publique, Moncton, N.-B.

17h30 Clôture de la manifestation par une personnalité du développement durable

CONCERT JAZZ

Organisé par l'association « Sept Arts Et Plus » présidée par Catherine Hertault
Itai TOKER, saxophoniste accompagné du grand pianiste Sergio CRUZ
Suivi d'un apéritif



PROJETS SOUTENUS PAR VIVENT LES FEMMES

Dans le cadre de la manifestation du 13 Octobre 2007, *Le Développement durable : 20 ans et ...!*, l'Association VIVENT LES FEMMES souhaite soutenir le projet la MAISON DE GUERANDE de l'Association COEUR DE FEMMES.

Fondée en 1992, par Mona CHASSERIO, l'association loi 1901 d'intérêt général à but humanitaire COEUR DE FEMMES a pour objet de fournir aux femmes victimes de l'exclusion des lieux d'accueil et d'accompagnement



LA MAISON DE GUERANDE

En 1994, l'Association a reçu en legs de Mademoiselle Raymonde LOISEAU, marraine de Mona CHASSERIO et figure importante du milieu social guérandais, une maison et un terrain situés 42, Faubourg Bizienne. La Maison de Guérande est destinée à accueillir des femmes venues de Paris en "séjour de stabilisation", c'est-à-dire ayant besoin de rompre provisoirement avec la vie citadine et réapprendre à s'ouvrir à l'environnement afin de favoriser le retour à la vie. Trois anciennes détenues du Centre de Détention de Rennes ayant effectué de longues peines (10 ans et plus) et ne possédant plus de famille pour les accueillir viendront s'intégrer à ce séjour de stabilisation pour se réhabiliter progressivement à la vie "en dehors des murs". Des jeunes femmes des régions environnantes pouvant être orientées par les partenaires institutionnels ou autre association s'occupant de lutte contre les exclusions seront également accueillies.

<http://www.coeurdefemme.com/maisguer.htm>

PROJET AU MALI de FATIMATA SANGARE,
Présidente ONG au Mali

CREATION DES CENTRES SCOLAIRES COMMUNAUTAIRES (CsC) dans les zones rurales en Afrique.

Le Projet CsC propose de mettre un accent particulier sur l'éducation de la fille en zones rurales dans les pays d'Afrique, par la création de centres scolaires communautaires, au sein desquelles seront combinées l'enseignement préscolaire, l'éducation primaire et l'alphabetisation. Ces centres seront intimement intégrés à la population et prendront en compte, en plus de l'éducation proprement dit, l'accès à l'eau potable, la nutrition de l'enfant, l'hygiène et, surtout, l'éducation à la prévention et au traitement du VIH et SIDA, la prévention du virus de papillome humain et du paludisme.

Il s'agit donc de la création de structures de développement intégrées, centrées sur l'enfant en général, et les petites filles en particulier et pour lesquelles la contribution de toutes les bonnes volontés est sollicitée : Gouvernements, Agences du système des Nations Unies, Fondations, O NG, parents et partenaires privés du développement.

Un accès plus large à l'éducation pour tous constitue une valeur fondamentale pour le citoyen. Le marché du travail est muni de personnel mieux formé et plus efficace. Ainsi, grâce à de meilleures perspectives d'emplois, ils peuvent accroître sensiblement leur niveau de vie et contribuer au développement et à la croissance économique.

INTERVENANTS

DEVELOPPEMENT DURABLE : 20 ans et ..!

13 Octobre 2007 sur le Toit Citoyen de la Grande Arche de la Défense

Le colloque sera photographié
par

François VIAUD,
artiste photographe



Le colloque sera photographié modéré par

JOAV TOKER,
Journaliste international, Universitaire



Le colloque sera
clôturé par

Itai TOKER,
saxophoniste
et accompagné
du grand
pianiste Sergio
CRUZ

Ecologie

Monsieur Patrice
HERNU,

Président d'Ecologie
Bleue :

*" Pour un Bretton
Woods du Carbone et
du Développement*



Madame
DELPHINE GUEY
Ingénieur en
biotechnologies
végétales au service
communication du
Groupement national
interprofessionnel des
semences et des plants
(GNIS)



Monsieur Antoine-
Tristan
MOCILNIKAR,
Président d'Energie
Intelligence : "Le rôle
des technologies et des
entreprises pour
affronter le changement
climatique "



Monsieur Michel
ZUMKELLER,

Député du Territoire de
BELFORT (2ème
circonscription)



Statuts des femmes

Madame Claire TUTENUIT,
Déléguée Générale de l'Association française des
entreprises pour l'environnement (EPE) et de l'Association
des entreprises pour la réduction de l'effet de serre
(AERES)



Madame Fatimata SANGARE
présidente ONG APFES Bamako- MALI



Le respect des droits et des libertés de la personne

Madame Mona CHASSERIO présidente de COEUR DE FEMMES
Madame Jyothi SUBBARAO Militante de Women's liberation movement, Présentatrice TV USA

Accès à l'eau potable

Madame Madeleine JOUYE de GRANDMAISON,
Ancienne Présidente du RIOB, Conseillère
régionale depuis 1983.



Le micro crédit

Monsieur Gervais LOËMBE, Président du CA du
CREDIT MUTUEL d'ORLEANS-CHATELET,
Président de l'AESCO



L'accès à l'information, l'éducation et à la culture

Madame Françoise HOSTALIER, Ancien
Ministre, Député du Nord

Madame Véronique LERCHER-RAULOT,
Professeur agrégé de lettres classiques



Table ronde vidéo conférence
avec l'université DE MONCTON NOUVEAU BRUNSWIK : <http://www.umoncton.ca/remi/vlf/>

sous la direction de :

- Johanne HACHEY, Artiste & Conceptrice pédagogique de Direction générale des technologies de l'Université de MONCTON
- Anne-Marie LAROCHE, Ingénieure, Phd., Professeure, Université de Moncton
- Laurie ROBICHAUD, Enseignant de Géographie, Ministère de l'Éducation, N.-B
- Denise GALANT, Propriétaire Immeubles Essential Realty, Dir. Relations publiques de la Chambre Immobilière du Grand Moncton, N.-B.
- Tina POIRIER, , Maître en sciences de l'environnement, profil socio-politique, Moncton, N.-B.
- Nathalie CORMIER, fonctionnaire publique, Moncton, N.-B.



Développement durable : 20 ans et !

le 13 octobre 2007, Toit Citoyen, Grande Arche de la Défense (92), Paris France
CINQ PARTICIPANTS CANADIENS INVITÉS



Maryse Leschen Vice Présidente de Vivent les Femmes a le plaisir de vous inviter à participer via un pont électronique à la Manifestation de Vivent les Femmes.

Ceci est possible grâce à notre collaboratrice Johanne Hachey et intervenante Anne-Marie Laroche de l'Université de Moncton, Nouveau Brunswick, Canada.

Ce colloque cherche à dresser un état des lieux sur la mise en oeuvre des politiques de développement durable dans 5 domaines avec les plus prestigieux spécialistes de ces questions...

Veuillez naviguer les thèmes du programme en cliquant sur les boutons de l'animation ci-dessous

"Vivent les femmes" est une association dont l'objet est de réunir des femmes de sensibilité humaniste, sociale et européenne autour d'un projet de réflexion philosophique et social pour promouvoir par l'organisation de manifestations, de rencontres publiques et de publications diverses, le rôle de la femme en tant qu'acteur et partenaire à part entière dans la vie publique, familiale et professionnelle. Pour plus d'information voir le site de l'Association :

www.viventesfemmes.org
Le [Bloque VLF](#) avec tous les détails de l'événement
L'Association VIVENT LES FEMMES
22 Rue DIDOT 75014 PARIS Tel 33 (0)1 45.40.85.05
viventesfemmes@hotmail.fr, mlviventesfemmes@yahoo.fr
johanne.hachey@umoncton.ca



AMELIORER LA SITUATION DES FEMMES DANS LA SOCIETE FRANÇAISE,

par Eléonore SCARAMOZZINO

« Vivent les femmes » association dont l'objet est de réunir des femmes de sensibilité humaniste, sociale et européenne autour d'un projet de réflexion philosophique et social pour promouvoir par l'organisation de manifestations, de rencontres publiques et de publications diverses, le rôle de la femme en tant qu'acteur et partenaire à part entière dans la vie publique, familiale et professionnelle ,

REUNIE en ce jour du 13 Octobre 2007 pour célébrer les 20 ans du développement durable, « *sustainable development* », concept évoqué pour la première fois en 1987 par la Commission Mondiale sur l'environnement et le développement dans le rapport BRUNDTLAND « OUR COMMON FUTURE », du nom de la Présidente de la Commission, la Norvégienne GRO HARLEM BRUNDTLAND et défini comme "*un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de "besoins", et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.*"

CONNAISSANT les difficultés auxquelles se heurtent les femmes dans leur vie quotidienne, pour concilier vie professionnelle, vie familiale et vie privée, et ce plafond de verre qui les empêche d'accéder aux postes les plus élevés, même lorsqu'elles possèdent les capacités requises.....

CONSCIENTE que l'égalité entre les sexes ne peut être réalisée qu'avec un engagement fort et clair au niveau politique le plus élevé.

S'ENGAGE à apporter sa contribution pour intensifier les efforts en vue d'améliorer la situation des femmes dans la société française.

A cet effet,

PROPOSE DE :

1- FAVORISER UNE CONCILIATION REELLE DE LA VIE PROFESSIONNELLE ET DE LA VIE PRIVEE

L'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée contribue à réduire les écarts entre les sexes et à améliorer la qualité de l'environnement de travail.

En conséquence VLF propose de prendre des mesures en faveur de la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée dont notamment :

- S'assurer que les congés parentaux s'adressent tant aux hommes qu'aux femmes et notamment qu'ils soient attractifs financièrement, fractionnables et que leur durée ne soit pas un frein au retour à l'emploi ;
- Créer des congés filiaux permettant de s'occuper de parents âgés, attractifs tant pour les hommes que pour les femmes ;
- Promouvoir les congés de paternité permettant d'impliquer les pères aux responsabilités domestiques et familiales dès la naissance de l'enfant ;
- Adapter dans chaque ville les services de garde d'enfants aux besoins de la population
- Rendre compatible avec les horaires de travail l'accès aux services publics, y compris aux administrations, services de transport et services de l'emploi ;
- Accompagner les entreprises, notamment les PME, dans la mise en œuvre de mesures de conciliation entre vie professionnelle, vie privée et vie familiale

2- ELIMINER L'ECART DE REMUNERATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

L'accès à un emploi rémunéré et de qualité est le garant de l'indépendance économique des femmes et des hommes. Or des disparités très importantes persistent entre les femmes et les hommes, notamment quant aux modalités de travail (travail à temps partiel, contrats à durée indéterminée) ou aux secteurs et professions occupés.

En conséquence VLF propose de prendre des mesures en faveur de la réduction de l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes dont notamment :

- Intensifier les efforts visant à éliminer les obstacles qui entravent l'accès des femmes aux postes décisionnels et d'encadrement ;
- Préserver l'employabilité des salaires en congé parental par des mesures d'accompagnement au cours du congé et lors du retour, ce qui inclut des mesures assurant le maintien des compétences du salarié et son accès aux possibilités de formation ainsi que la garantie de la poursuite de la carrière.

3- ELIMINER LES STEREOTYPES LIES AU GENRE DANS LA SOCIETE

L'enseignement, la formation et la culture continuent à véhiculer des stéréotypes liés au genre. Les femmes et les hommes suivent souvent des parcours traditionnels de formation, qui placent les femmes dans les professions moins valorisées et moins rémunérées. L'action politique devrait donc avoir pour priorité de lutter contre des stéréotypes sexués dès le plus jeune âge.

En conséquence VLF propose de prendre des mesures visant à éliminer les stéréotypes liés au genre dans la société dont notamment :

- Encourager des jeunes filles s'orienter vers des filières d'éducation et de formation traditionnellement réservées aux hommes ;
- Promouvoir la présence des hommes dans des secteurs traditionnellement occupés par des femmes ;
- Organiser des campagnes dans les médias visant à encourager une représentation non stéréotypée des femmes et des hommes

DECLARATION DU GOUVERNEMENT SUR LE GRENELLE ENVIRONNEMENT

DISCOURS DE JEAN-LOUIS BORLOO :

EXTRAIT

Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants.



Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Je suis heureux de venir présenter à la représentation nationale un état des lieux du Grenelle à l'issue de la première phase de ce processus inédit engagé par le Président de la République le 21 mai dernier. Et je salue la présence au banc de Michel BARNIER, de Christine BOUTIN, et des deux secrétaires d'Etat -Dominique BUSSEREAU et Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET- avec lesquels je fais équipe au quotidien.

La première phase du Grenelle de l'environnement s'est donc achevée il y a quelques jours par la production de huit rapports. Le simple fait qu'elle ait eu lieu sans heurts constitue déjà une victoire sur le doute. Qui aurait parié que l'on pourrait organiser un débat serein avec plus de trois cents personnes venues d'horizon aussi divers que les associations environnementales, les organisations syndicales, le monde de l'entreprise, les élus et des représentants de l'Etat ? Il y a, au fond, une explication très simple à cela, et je vous la livre sans risque de me tromper : les thèmes qui ont été abordés par le Grenelle correspondent aux préoccupations des Français.

En réalité, l'opinion publique a déjà changé : 93 % des Français se disent prêts à faire des efforts au quotidien en faveur de l'environnement ; ils ont compris l'importance de ces sujets. Ce changement d'attitude est une révolution. Car nos concitoyens ont compris que la lutte contre le réchauffement de la planète ou contre les pollutions n'était pas qu'une série de déclarations d'intention, un dialogue entre experts ou entre chefs d'Etat, des lois, des décrets ou des traités internationaux, mais d'abord un ensemble de décisions individuelles et de réflexes de la vie quotidienne ; ils ont compris qu'il y avait un lien entre leur façon d'être et des phénomènes qui se constatent à grande échelle.

[...]. Les Français ont compris que la défense de leur qualité de vie et de celle des générations futures supposait que nous passions à l'action le plus rapidement possible. [...] Tout le monde est d'accord pour lutter contre les excès de l'étalement urbain, tout le monde a envie d'avoir des fleuves propres, une eau et un air intérieur et extérieur de meilleure qualité, tout le monde est d'accord pour que l'habitat, ancien comme neuf, consomme

moins d'énergie, tout le monde est d'accord pour avoir moins de décharges alors que l'on peut facilement trier et recycler les déchets, tout le monde a envie que les transports en commun soient de meilleure qualité, tout le monde a envie de voir moins de camions au pas sur les routes. En bref, tout le monde a compris que les ressources ou l'espace ne sont pas illimités, et que pour continuer à croître et conserver notre niveau de vie, il faut un changement de notre mode de développement. Le développement durable, c'est cela : ce n'est pas le laisser faire, mais ce n'est certainement pas non plus l'idéologie de la décroissance.

Reste maintenant à savoir comment nous allons transformer l'essai et convertir cette aspiration au changement de la société en action politique.

Le Grenelle de l'environnement doit précisément nous aider à définir les chantiers et programmes sur lesquels nous concentrerons nos efforts, et que le Parlement examinera, modifiera et évaluera.

Cette démarche de concertation la plus large possible des parties prenantes -qui se prolongera dans les jours qui viennent par une consultation des Français sur Internet et des réunions de présentation des rapports des groupes dans une quinzaine de villes- était indispensable.

La conviction du gouvernement est en effet que le changement n'est possible que si toute la société avance en même temps ; que si toute la chaîne qui relie le producteur au consommateur se mobilise ; que si tout le monde décide de passer à l'action. Vu sous cet angle, l'environnement, ce n'est pas seulement l'affaire de l'Etat, qui est un acteur important, mais un acteur parmi d'autres. Cela nécessite de convaincre les entreprises que l'écologie n'est pas un facteur de dégradation de leur compétitivité, mais une opportunité de gagner de nouveaux marchés et d'offrir de nouveaux services, de créer de nouveaux emplois. Cela nécessite de convaincre les Français que l'écologie n'est pas l'ennemie du pouvoir d'achat, ou qu'elle serait un luxe réservé à une minorité fortunée d'habitants de grandes zones urbaines, mais un investissement clef pour l'avenir. Cela nécessite de convaincre les Français que cela ne devrait pas coûter pas plus cher de prendre le tramway ou le métro -là où ils existent bien entendu- que de prendre sa voiture ; que cela ne coûte pas plus cher d'investir dans les économies d'énergie que de la gaspiller en payant le prix fort ; que le développement durable n'est pas un drame et encore moins une régression mais une formidable opportunité d'investissement, de gains de productivité et de pouvoir d'achat.

Mesdames et Messieurs les députés, nous voulons démontrer qu'il ne s'agit pas de choisir entre croissance économique et protection de la planète mais de lier les deux ; que ce nouveau chemin de croissance est largement à notre portée, car nous avons les technologies pour le faire, nous avons les filières industrielles pour le faire, nous avons les ingénieurs et les créateurs d'entreprises pour le faire, nous avons aussi les services publics pour le faire.

Les rapports de synthèse des groupes de travail du Grenelle de l'Environnement et le diagnostic partagé qu'ils reflètent dessinent les orientations possibles pour l'action publique et collective.

Ils sont d'abord le reflet de fortes convictions que je crois utile de rappeler. J'en vois au moins quatre :

d'abord, tout le monde reconnaît que personne ne détient la vérité absolue pour la bonne et simple raison que certaines connaissances scientifiques sont incomplètes ;

que les risques sont parfois mal connus ; que les relations de cause à effet ne sont pas toujours nettement établies. Mais, cette connaissance incomplète, qui est dans la nature des choses, ne doit en aucun cas servir de prétexte à l'inaction ; il est également évident qu'il n'existe pas de solution miracle. En clair, nous ne pouvons pas compter sur une adaptation ou une correction spontanée des grands équilibres économiques pour répondre aux urgences de demain. Le marché a besoin d'être organisé, guidé et orienté. Il paraît au moins aussi illusoire de compter seulement sur les nouvelles technologies qui permettraient brusquement de basculer vers un chemin de croissance soutenable. Nous croyons évidemment à la technologie, et le gouvernement encouragera vigoureusement la recherche, mais nous ne croyons pas qu'elle constitue à elle seule la solution ; l'action doit, par ailleurs, être collective, comme la réflexion qui la précède, et les sujets ne doivent pas être traités indépendamment les uns des autres. Qu'il s'agisse de recherche fondamentale, de consommation, de compétitivité, l'action isolée est condamnée à l'échec ; Je ne veux en aucun cas préempter les conclusions de la table ronde finale qui se tiendra à la fin du mois d'octobre, mais à la lecture des rapports, quelques orientations consensuelles me semblent d'ores et déjà se dégager.

1. Il s'agit tout d'abord de révéler le potentiel de croissance de certains secteurs d'activité : c'est le cas des énergies renouvelables, du secteur du bâtiment pour lequel un grand chantier thermique est nécessaire - il représente 42% de notre consommation finale d'énergie ! - notamment dans l'ancien, des services à l'énergie en vue de la maîtrise de la demande, ou du secteur des transports, en commençant par les transports de masse.....

2. Le deuxième impératif c'est que la protection de l'environnement ne doit pas être le prétexte à une hausse globale de la fiscalité. Je veux absolument que les choses soient claires sur ce sujet. Il ne faut pas confondre l'idée d'utiliser la fiscalité comme signal pour orienter ou pour inciter les Français à adopter un comportement et l'idée, que je combats fermement, de faire de la fiscalité écologique une variable d'ajustement budgétaire. Je ne veux pas faire du « rendement caché » car quand on y réfléchit, la meilleure taxe écologique est celle qui disparaît à terme. Je crois que nos compatriotes et leurs représentants ne le comprendraient pas, et puis cela reviendrait à rompre le contrat passé entre notre majorité et les Français.....

3. Troisième principe : personne ne doit être laissé dans une impasse. On ne peut pas d'un côté demander aux Français de changer de voiture, de mode de transport ou plus globalement de comportement, si de l'autre côté, on n'est pas capable de leur proposer de vraies alternatives efficaces et crédibles. Je ne veux aucune interdiction sans solution ; aucune injonction sans accompagnement. Cela implique évidemment d'inscrire chaque action et chaque inflexion dans un cadre global et cohérent.

4. Enfin quatrième principe : l'ensemble des participants sont d'accord pour considérer que seule une action territoriale, au plus près des réalités quotidiennes comme le quartier, la ville ou l'agglomération par exemple, permettra de changer les comportements en profondeur. Les grands principes, les objectifs ambitieux, les bonnes intentions ne remplaceront jamais un métro, un tramway, un service de bus adapté aux rythmes de vie, des pistes cyclables...et ça, ce n'est pas le Ministre mais l'Élu local qui vous le dit.

J'en viens aux conclusions, qui tiennent en trois messages :

d'abord, sur le rôle du Parlement vis à vis du Grenelle. Qu'on ne se méprenne pas sur ce processus profondément original : le Grenelle, c'est un point de départ. Il y aura des chantiers, des lois, des engagements, un processus de suivi permanent des résultats : à toutes les étapes le Parlement et ses commissions seront pleinement associés. Si les parlementaires ont participé au Grenelle, si nous avons eu et nous aurons encore des échanges permanents avec les commissions – et je salue ici le président Ollier – si le Grenelle a été l'occasion de constater, malheureusement, que trop de textes législatifs étaient soit inconnus, soit inappliqués, le Parlement n'est pas un des cinq collèges, c'est le Parlement de la République devant lequel il faut débattre les évolutions les plus importantes de la société ;

il faut, ensuite, que notre action soit relayée au plan européen et dans les instances internationales. La France doit être exemplaire dans la lutte contre le réchauffement climatique et la protection de l'environnement, mais elle ne peut être un acteur isolé dans ce combat. Il faut que nous reprenions la main : la présidence française l'an prochain et la conférence de Bali en décembre nous offrent une fenêtre de tir que nous ne devons pas manquer ;

je veux, enfin, être clair sur ce que n'est pas le Grenelle de l'environnement, car il y a des inquiétudes. Pour passer à l'action, il ne faut plus entretenir les conflits artificiels que la société française considère déjà comme dépassés. C'est une question de responsabilité et au fond de bon sens : le développement économique et la protection de l'environnement ne s'opposent pas. On sait au contraire que les économies qui auront agi le plus tôt seront plus compétitives que les autres ; la révision de nos critères de programmation des infrastructures ne signifie pas l'interruption de l'effort d'équipement de notre pays. Le 24 septembre dernier, pendant la conférence sur les changements climatiques qui se tenait à New York, le Président de la République a rappelé qu'il fallait éviter de franchir le point de non-retour. Ce point de non retour a été évalué à 2 degrés en 2050. Pourquoi : car si la température mondiale augmente en moyenne de deux degrés à cette échéance, nous serons incapables de revenir en arrière.

Il faut que nous prenions conscience que nous rentrons dans un monde nouveau qui nous met confronte au défi de la rareté. Rareté des ressources fossiles, des sols, des espèces. Au fond, il nous convient de démontrer qu'une économie durable -qui ne prélève pas plus que ce que permet l'écosystème- est possible. Nulle part ceci n'a été jusqu'à présent démontré. La France, magnifique pays au climat tempéré, peut le faire. Il reste à nous organiser si nous trouvons la méthode et réalisons l'union sacrée sur ce sujet. Nous réussirons à 60 millions de Français.

Monsieur STEINER a déclaré à Rio qu'avec le Grenelle, la France faisait office de laboratoire aux yeux du monde, souhaitons lui bonne chance.

Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants.

Je vous remercie.

Jean-Louis BORLOO

Source : www.legrenelle-environnement.gouv.fr

Newsletter de VIVENT LES FEMMES rédigée par Y-Eléonore Scaramozzino, Déléguée régionale : IdF Sud .

Les opinions exprimées dans cette Newsletter n'engagent que la responsabilité de leur auteur et ne reflètent pas la position de l'association VIVENT LES FEMMES

VLF 22 rue DIDOT, 75014 PARIS, Tél : 01.45.40.85.05- Fax : 01.45.40.84.34 site : www.viventlesfemmes.org

e-mail : viventles_femmes@hotmail.fr

